1920-1990

70

soixante-dix années de service

recherche et
rédaction par

judith house
et
david l. myles

91-01802/

avant-propos

Jusqu'à récemment, Énergie NB était "l'Hydro" pour beaucoup de Néo-Brunswickois. Ce nom se rattache à notre histoire. Les premiers Européens, dès leur établissement dans la province, ont construit des barrages et des moulins à eau pour transformer l'énergie hydraulique en énergie mécanique.

Rayburn D. Doucett, président Énergie NB

La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a été créée en 1920 et, à l'exemple des premiers habitants de la province, a très vite construit un barrage sur la rivière Musquash pour transformer l'énergie hydraulique en électricité. La croissance d'Énergie NB depuis ce point de départ a fait de l'entreprise un moteur puissant de développement économique au Nouveau-Brunswick et un élément important de la qualité de vie de sa population.

Ce livre raconte l'histoire d'Énergie NB, décrit son rôle dans le développement de l'industrie électrique au Nouveau-Brunswick et montre comment cette forme d'énergie est devenue essentielle à notre vie quotidienne.

préface

La production et la distribution de l'électricité ont fait des progrès extraordinaires au cours des cent dernières années. En effet, l'industrialisation a donné une grande impulsion à la recherche et au perfectionnement de nouveaux moyens de produire et de transmettre l'électricité.

"Soixante-dix années de service" montre, par le récit et par l'image, comment Énergie NB a amené l'électricité au Nouveau-Brunswick. Le récit décrit les efforts de l'entreprise pour alimenter les besoins électriques croissants de la province. Les images font vivre le récit en retraçant les événements et les endroits importants de notre histoire, dont beaucoup étaient tombés dans l'oubli. Les photographies rappellent aussi les visages des hommes et des femmes qui ont oeuvré pour fournir le service électrique dans toute la province.

Nous avons consulté de nombreuses sources pour rassembler les faits présentés dans les pages suivantes. Les recherches ont révélé bien des aspects fascinants de l'histoire d'Énergie NB, mais la brièveté de cet ouvrage ne permet pas de les inclure ici. Une publication future en traitera de façon plus détaillée.

Il est important de reconnaître la contribution d'un grand nombre de personnes à la publication de cet ouvrage. Parmi elles, nommons d'abord Janice Haig et son équipe de Communications visuelles qui ont assumé la tâche de copier et d'imprimer les nombreuses photos. Karen Smith a fait une contribution remarquable à la conception graphique et à la mise en page du manuscrit. Anne Marie Slocum et son groupe de Gestion des dossiers ont grandement facilité l'accès aux documents écrits. Julie Robinson et le personnel du Centre de référence ont fourni les documents publiés. Nous remercions Christine Nassrallah et son groupe, en particulier Geneviève Jain, de l'excellente traduction, ainsi que le groupe Affaires publiques de leur appui continu. Jeffrey Carleton, qui a révisé le manuscrit, mérite une mention particulière. De nombreuses autres personnes dans toute la province ont fourni des renseignements et donné des conseils. Plutôt que de les remercier une par une, nous exprimons notre gratitude toute spéciale aux habitants du Nouveau-Brunswick en souhaitant que cet ouvrage enrichisse notre patrimoine commun.

Avant 1920

les débuts de l'électricité au Nouveau-Brunswick

Le 4 septembre 1882 dans l'après-midi, Thomas Edison tourne un commutateur à la centrale de la rue Pearl à New York et par ce geste met sous tension le premier grand réseau de distribution d'électricité du monde. Ce réseau à deux fils distribuait un courant continu d'environ 110 volts en quantité suffisante pour alimenter 800 lampes. Peu de personnes auraient pu alors prévoir l'immensité des effets économiques et sociaux que le nouveau réseau de distribution d'Edison aurait sur le monde industrialisé.

Le milieu des affaires du Nouveau-Brunswick ne tarde pas à se rendre compte du potentiel de cette technologie nouvelle et révolutionnaire. Moins de deux ans après qu'Edison ait tourné le commutateur à New York, la ville de Saint-Jean devient la première à jouir d'un éclairage électrique offert sur une base commerciale. La Saint John Electric Light Company, ayant construit une centrale sur l'allée Paradise, commence en 1884 à produire de l'électricité et à la distribuer. Deux ans plus tard, la Saint John Gas and Light Company achète la Saint John Electric Light Company et devient ainsi la seule à distribuer le gaz et

Saint-Jean vu à vol d'oiseau; la première centrale du Nouveau-Brunswick se voit à gauche du pont sur la voie ferrée

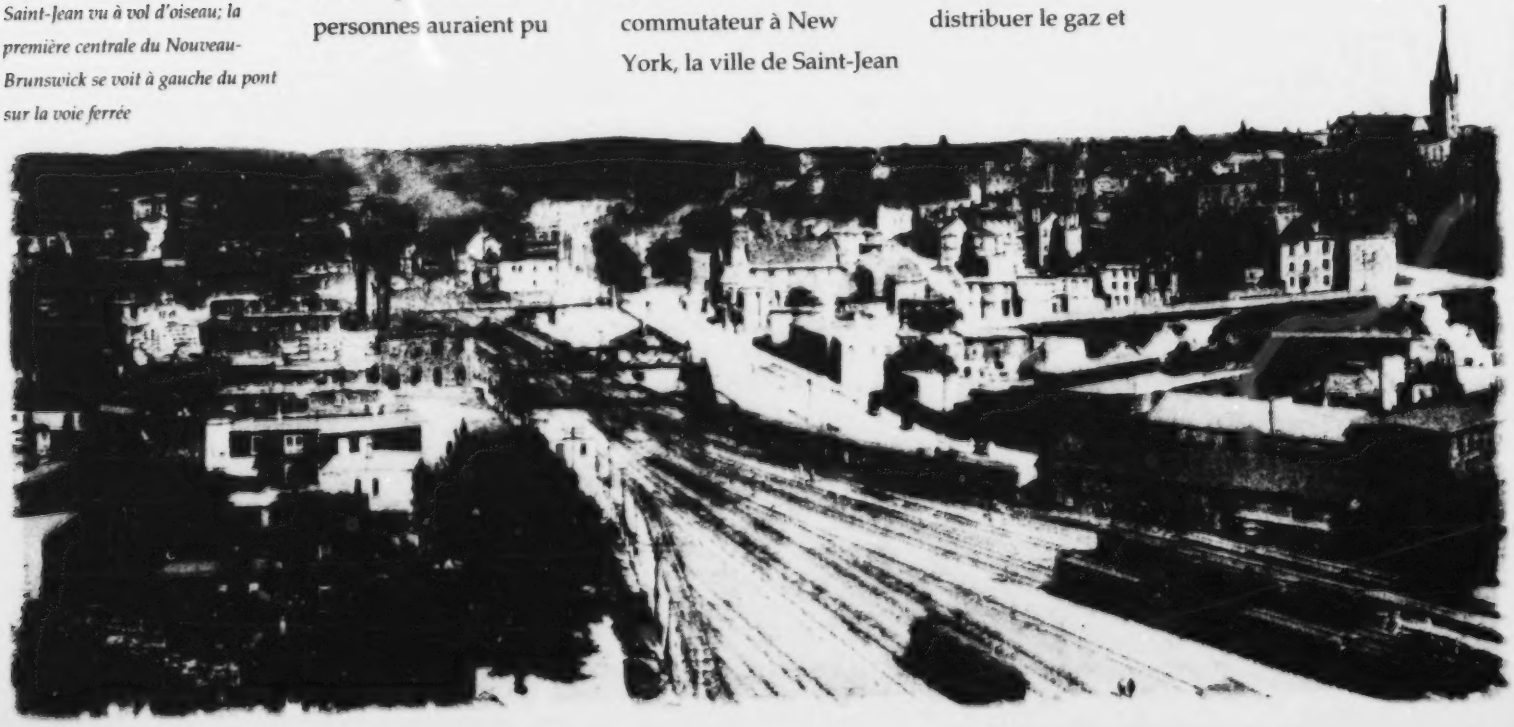

l'électricité dans la ville. Ce monopole dure jusqu'en 1890 quand la New Brunswick Electric Company démarre sa nouvelle centrale de la rue Princess et la Eastern Electric Company sa nouvelle installation de la rue Water.

À Saint-Jean, l'électricité ne servait pas seulement à éclairer les rues et les maisons. Au cours des années 1890, on commence à l'utiliser pour le transport en commun. La Consolidated Electric Company, lors de sa fondation en 1892, annonce son intention d'électrifier le réseau d'omnibus à chevaux de Saint-Jean. Elle achète six voitures électriques à Boston et monte des poteaux et des lignes. Comme les besoins dépassaient la capacité des installations de production existantes, elle construit une nouvelle centrale équipée d'un générateur de 133 CV au coin des rues Union et Dock. Le 31 mars 1893, la ville de Saint-Jean voit les premiers tramways à trolley rouler dans ses rues. Pendant les 55 années suivantes, les tramways assurent aux habitants de cette ville portuaire un service de transport en commun, à la fois fiable et rentable.

Après des fusions successives, il ne reste

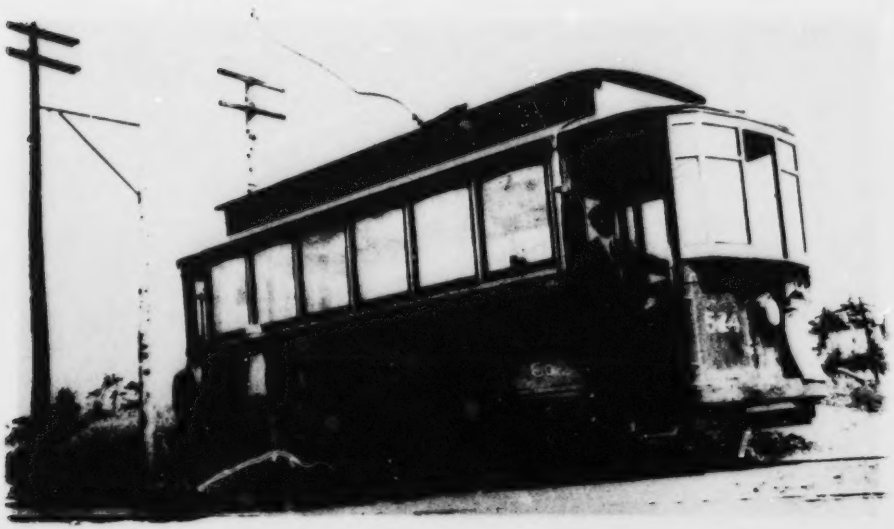

Tramway électrique

plus en 1917 qu'une seule compagnie d'électricité à Saint-Jean, qui prend le nom de New Brunswick Power Company. Cette compagnie modifie les centrales existantes et augmente de temps à autre leur capacité de production. Finalement, elle les remplace par de nouvelles installations, à l'exception de celle de la rue Dock, qui est rénovée périodiquement pour permettre de mieux satisfaire les besoins en croissance constante. En 1940, La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick achète les avoirs de la New Brunswick Power Company et continue à exploiter la centrale de la rue Dock jusqu'au 23 août 1976.

À Moncton, la Moncton Gas, Light and Water Company fournissait du gaz de houille à la ville au début des années 1880. En 1886, la compagnie se lance dans la production de l'électricité en installant une dynamo d'une puissance de 2000 bougies dans la raffinerie de sucre J. C. Harris. Cette centrale alimente les lampes à arc de la raffinerie ainsi que les

Un groupe d'employés de la Moncton Gas, Light and Water Co., vers 1917

églises et les magasins des environs. Cependant, la demande en électricité connaît une croissance très rapide et il devient nécessaire de construire une nouvelle centrale équipée d'une dynamo de 1000 bougies sur la rue Mechanic en 1887. L'aménagement d'équipement de production prend un grand essor sous l'effet des besoins créés par le développement de l'industrie du chemin de fer, qui se confirmait alors comme une des industries les plus importantes de Moncton.

À Fredericton, vers la fin des années 1880, les deux compagnies qui alimentaient la ville en électricité se faisaient une concurrence très vive pour satisfaire la demande en croissance. La Fredericton Electric Light Company prend les devants et offre à la ville le premier service électrique commercial le 29 octobre 1887. Elle utilisait le système de lampes à arc Waterhouse pour éclairer les patinoires et les pistes de curling, sept commerces et même une lampe au portail du domicile de A. F. Randolph sur la rue Regent.

Depuis 1850, d'autre part, la Fredericton Gas Company fournissait du gaz de houille produit

L'intérieur de l'usine de la Fredericton Gas Company sur la rue Shore, 1903 (A.P.N.B. P19-100)

dans son usine de la rue Shore pour l'éclairage des commerces, des maisons et des rues. Se rendant compte que l'électricité ferait une forte concurrence au gaz de houille, la compagnie commence à en produire dans son usine à gaz en 1888. Le conseil municipal accorde alors à la Fredericton Electric Light Company le droit d'ériger des poteaux sur le côté sud de la rue Queen, et à la Fredericton Gas Company le droit d'en ériger sur le côté nord. De plus, la compagnie de téléphone avait déjà installé ses propres poteaux le long de la même rue. Ce labyrinthe de poteaux qui déparait la ville soulève les protestations du public. Les deux compagnies fusionnent en 1889 et installent leur équipement au 120 rue Carleton, le bâtiment qui aujourd'hui abrite City Sales & Services, le concessionnaire Peugeot.

L'électricité pénètre rapidement aussi dans les centres moins importants, mais l'aménagement d'équipement de production se fait avec moins de régularité. À Woodstock, deux petites compagnies d'éclairage électrique s'étaient formées dans les années 1880 et

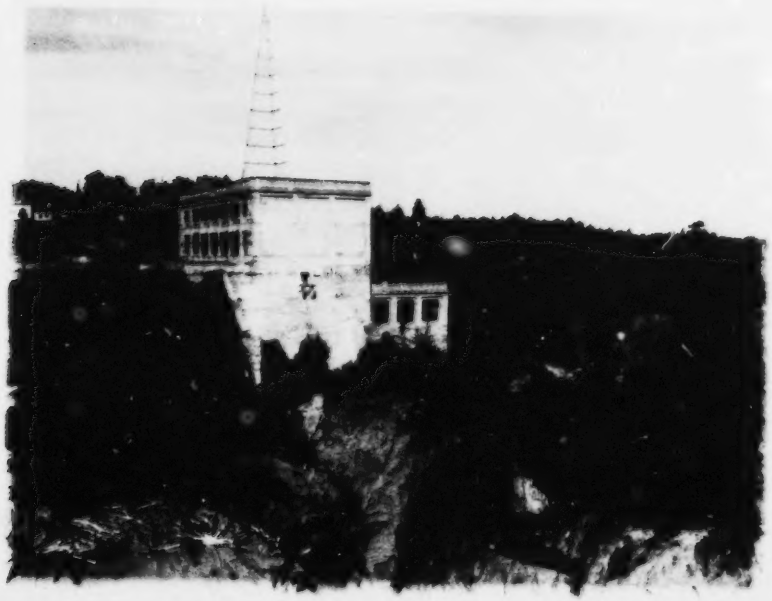

La centrale hydroélectrique sur les chutes Nepisiguit, exploitée par Consolidated Bathurst Ltd., 1920

produisaient de l'électricité en conjonction avec les fonderies Small & Fisher et Connell Brothers. Toutes deux sont plus tard remplacées par la Woodstock Electric Railway Light and Power Company qui construit un barrage et une centrale sur la rivière Meduxnekeag en 1905-1906. En juillet 1906, la compagnie commence la distribution d'énergie hydro-électrique aux maisons et aux commerces de la ville.

À Campbellton, c'est le conseil municipal qui assume la responsabilité de la production et de la distribution de l'électricité. Une génératrice de 50 kilowatts est installée sur la rue Prince William en 1898 et, pour encourager les abonnés éventuels, la ville s'engage à monter gratuitement tout le câblage à découvert. Le programme est si bien reçu que la ville doit installer une tranche à 100 kilowatts en 1902 et ajouter une autre centrale en 1911. En 1942, le conseil municipal conclut une entente avec la Lower St. Lawrence Power Company pour l'achat de puissance produite par leur centrale hydro-électrique à Métis au Québec. La ville continue

La centrale thermique de Connell Bros. à Woodstock en 1905

à exploiter son propre réseau électrique jusqu'au 31 décembre 1977, quand la Commission achète tous les avoirs du réseau municipal.

En 1896, la Sussex Electric Light Company est fondée. Elle installe une centrale dans un bâtiment sur l'avenue Church et commence à produire de l'électricité en novembre de cette année. Cependant, il y a peu d'abonnés et la centrale est vendue plus tard à la Sussex Manufacturing Company qui alimente la ville en électricité jusqu'en 1923.

Plusieurs facteurs ont influencé la poussée vers l'électrification. Dans certaines villes, le but a été atteint assez facilement, tandis que d'autres villes ont dû attendre. Loggieville et Newcastle avaient l'électricité en 1912 grâce à la présence d'industries dans ces villes. De même, l'électricité est venue à Grand-Sault en 1913 à cause de l'aménagement des chutes de l'Aroostook par une société américaine. Le village de McAdam n'a eu l'électricité qu'en 1923,

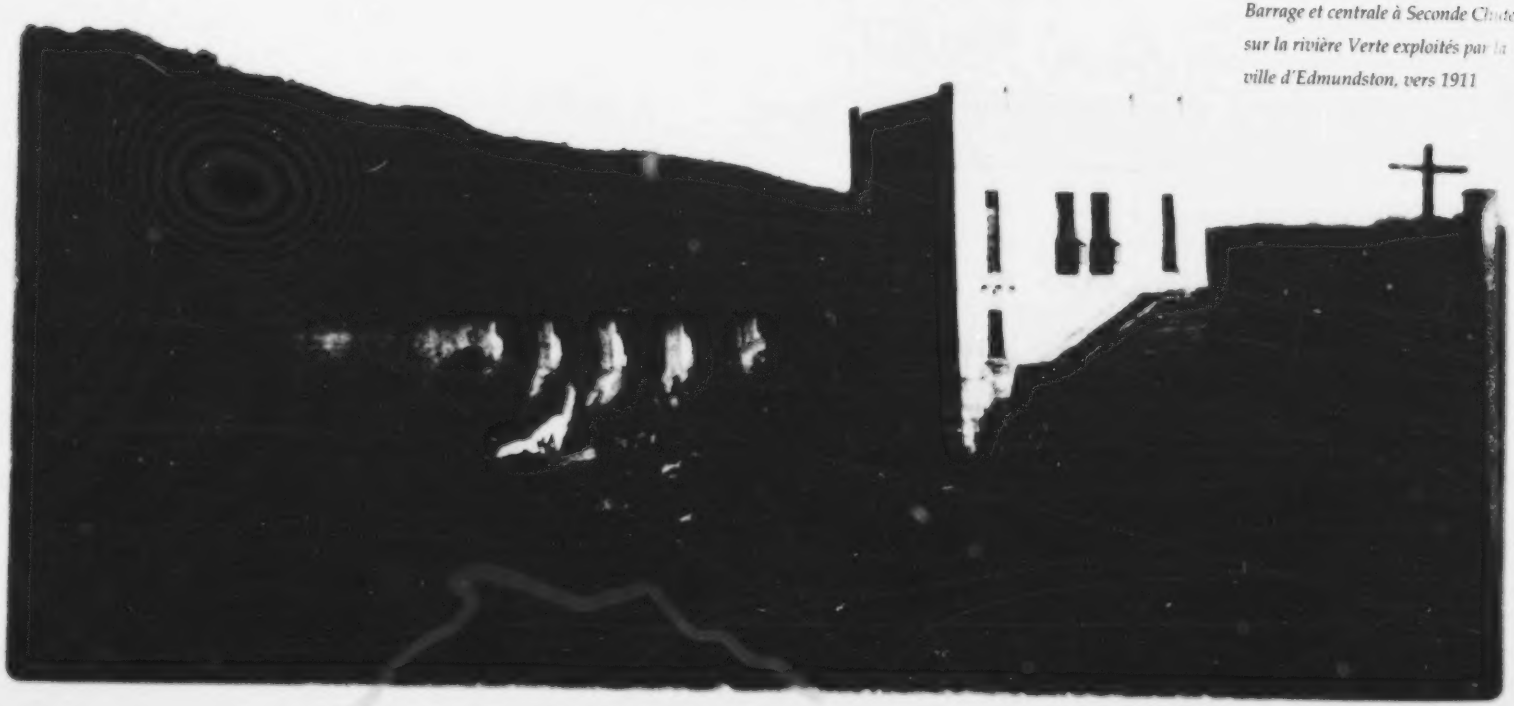

Barrage et centrale à Seconde Chute sur la rivière Verte exploités par la ville d'Edmundston, vers 1911

lorsque la commission d'électricité locale a acheté de l'électricité excédentaire des ateliers du chemin de fer Canadian Pacific.

En 1918, le secteur électrique de la province comptait environ vingt compagnies situées dans les grands centres urbains. Il n'existait aucune norme pour régir leurs tarifs ou la qualité du service. À Saint-Jean, par exemple, les prix payés par les propriétaires s'échelonnaient entre 7,5 cents et 15 cents le kilowatt-heure, selon l'endroit où ils habitaient et la quantité d'énergie consommée.

Après la première guerre mondiale, l'aménagement des ressources hydrauliques devient un des objectifs importants du gouvernement. En effet, une alimentation en électricité à bon marché promettait d'améliorer le niveau de vie du citoyen moyen, de contribuer au développement des industries et d'assurer le retour de la prospérité dans une province en déclin économique depuis près de 50 ans.

Usine électrique d'une compagnie de pâte à papier à St. George, vers 1905 (Archives nationales du Canada, PA41747)

une vie

Clifford W. Robinson

Le succès de Clifford Robinson au barreau et dans les affaires et la politique est certainement attribuable à son calme. Un historien local a noté que "malgré sa longue carrière dans la politique, il semblait souvent n'y participer qu'avec hésitation; on le recherchait parce qu'il était un candidat populaire qui inspirait confiance." C'est précisément à cause de ces qualités qu'il était la personne par excellence pour guider les premiers pas de la Commission.

Né à Moncton, Robinson fit ses études à l'université Mount Allison et fut reçu au barreau en 1893. Robinson a participé à la politique municipale à Moncton avant d'être élu par acclamation comme membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1897. Au cours de sa carrière brillante dans la politique provinciale, Robinson a été orateur de l'Assemblée, membre du Conseil exécutif, secrétaire provincial et procureur général. Il a succédé à William Pugsley comme premier ministre le 31 mai 1907, "l'année des trois premiers ministres". Son mandat n'a duré qu'un peu plus d'un an à cause de la défaite du parti libéral aux élections suivantes. Robinson est resté chef de l'opposition jusqu'à sa retraite de la politique en 1910. Néanmoins, il ne s'est tenu que peu de temps à l'écart. En effet, réélu aux élections de 1917, il a été nommé ministre des Terres et des Mines, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination au Sénat.

Son expérience dans le secteur public et les affaires faisaient de Robinson le meilleur candidat pour remplir le poste de premier président de La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick. Il a joué un grand rôle dans l'établissement de la nouvelle entreprise d'électricité et la résolution des conflits avec le secteur privé au sujet des terres et des cours d'eau.

Clifford Robinson a été nommé sénateur le 5 mai 1924. Il est mort à Montréal en 1944.

C. W. Robinson, le premier président de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, 1920 (A.P.N.B. P37-119)

1920

les années vingt - les premières années

Après la première guerre mondiale, l'éclairage et l'électricité s'affirmaient au Nouveau-Brunswick comme des nécessités que le gouvernement devait assurer. Le premier ministre Walter E. Foster reconnaît, lui aussi, le rôle important que l'électricité peut jouer dans le développement économique de la province. Or, pendant son mandat, la Loi sur l'énergie électrique au Nouveau-Brunswick est proclamée le 24 avril 1920, créant ainsi La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick. Les membres de la première Commission sont l'honorable C. W. Robinson, président; C. O. Foss, commissaire et ingénieur en chef; et Reid McManus, commissaire et secrétaire.

C. O. Foss, commissaire et ingénieur en chef, 1920

Le siège social de la Commission à Saint-Jean, de 1927 à 1948

La Commission ne tarde pas à élaborer des plans pour la production commerciale d'électricité. Elle met immédiatement en branle son premier projet, la construction d'un barrage et d'une centrale sur la rivière Musquash, d'un coût de 2 millions de dollars. Au printemps 1922, les travaux se terminent dans les délais prévus. En février de l'année suivante, on achève la construction d'une ligne de transport reliant Musquash à Fairville et se prolongeant jusqu'à Moncton. Cette ligne, d'une longueur de 88 milles, alimente Moncton, Sussex et Saint-Jean.

La Commission, cependant, se rend rapidement compte que le succès de ses projets énergétiques et leur acceptation par le public

Le premier abonné de la Commission était l'usine à papier Fraser's près de Millbank en 1921. La Commission qui, à l'époque, n'avait aucune capacité de production, achetait l'électricité de Consolidated Bathurst Ltd. pour la fournir à Fraser's. Photo fournie par Lewis Dobson, Chatham (N.-B.)

ne doivent pas être tenus pour acquis. Après l'achèvement du barrage de Musquash, la Commission élabore des plans pour une centrale à Grand-Sault. Aucun autre site sur le fleuve Saint-Jean n'est considéré comme aussi approprié pour une installation hydro-électrique. Cependant, la question d'attribuer le projet au secteur privé ou au secteur public fait l'objet de grands débats. La Commission allait, semblait-il, être chargée de l'aménagement des chutes quand, au printemps 1923, le barrage de Musquash s'est écroulé. Le barrage de terre était incapable de résister à la pression combinée des pluies abondantes et de la fonte des neiges. Les dégâts matériels, la perte de

Équipe de monteurs de lignes à Norton, 1921

capacité de production et la baisse de la confiance du public qui en résultent menacent l'existence même de la Commission. Par la suite, c'est la Saint John River Power Company, une filiale de la International Paper Company, qui est autorisée à aménager la centrale de Grand-Sault, inaugurée en 1930.

Heureusement pour la Commission, l'accident de Musquash ne ralentit pas la croissance de la demande d'électricité. La plupart des industries cherchent à s'assurer un service fiable pour moderniser leurs opérations tandis que les grands centres urbains ont besoin de grosses quantités d'électricité. Ces conditions favorisent

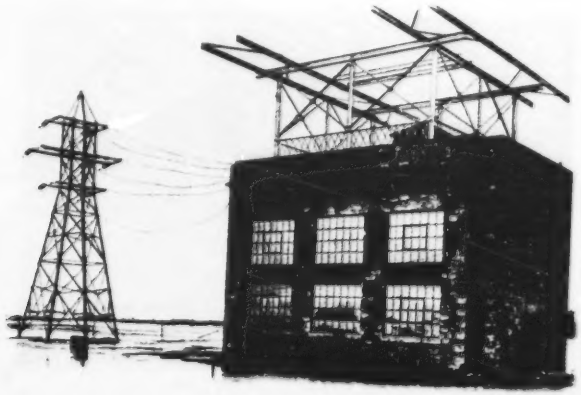

La première sous-station de la Commission, avenue Cranston à Saint-Jean, 1921

La centrale de Grand-Sault en construction, 1926

l'aménagement par la Commission d'un réseau de production et de distribution et, du même fait, lui permettent de regagner la confiance du public.

La Commission n'était pas en mesure de satisfaire toute la demande immédiatement. De fait, dans certaines villes, les industries achetaient des tranches de puissance au secteur privé. Certaines municipalités coopéraient même avec des industries pour construire et exploiter des centrales. La pénétration de l'électricité au cours des années 1920 se produit surtout dans les villes. L'électrification des régions rurales n'était pas rentable étant donné le faible niveau de la demande et le coût prohibitif de la construction des lignes électriques.

Lord Willingdon, gouverneur-général du Canada (à gauche) et J. B. M. Baxter, premier ministre, à l'inauguration de la centrale de Grand-Sault, 1930

les années trente - de l'hydro-électricité au charbon

1930

Les années 1930 sont, pour la Commission, une période de consolidation qui lui donne la possibilité d'améliorer son équipement de production et ses services de distribution dans toute la province. L'effondrement des cours de la Bourse en 1929 a un effet désastreux sur le système économique de toute l'Amérique du Nord. Tous les gouvernements, comme tous les secteurs, en subissent les répercussions, et la prudence s'impose dans les projets d'aménagement.

Vers la fin des années 1920, la Commission décide de fonder son

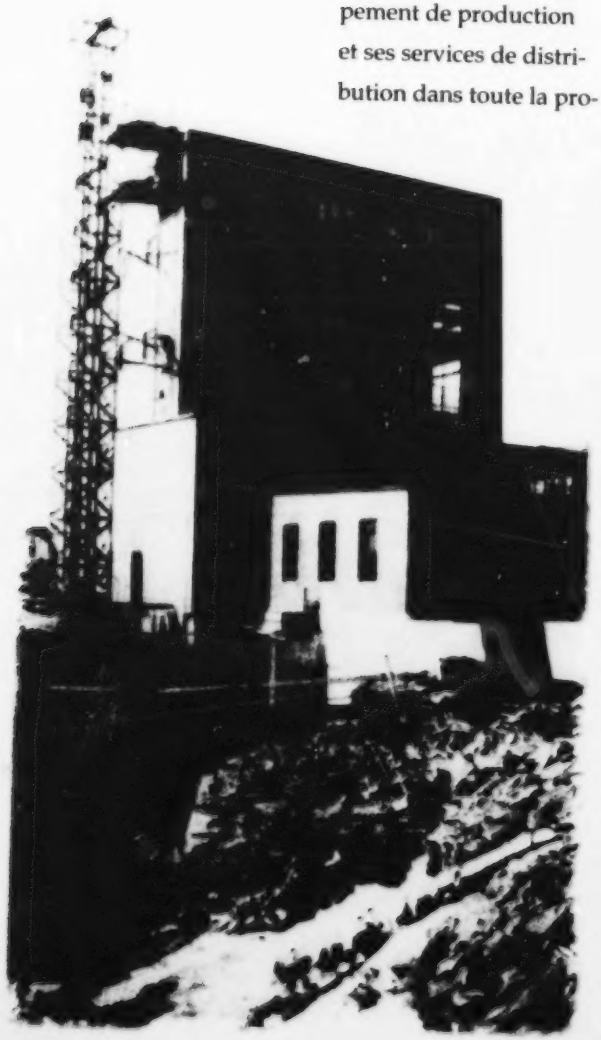

La centrale à vapeur de Grand Lac en construction, 1931

Le légendaire M. Green, surintendant de la centrale de Grand Lac. Il avait l'habitude d porter des gants blancs au trav pour s'assurer de la propreté de centrale

expansion future sur les ressources charbonnières de la province en provenance des mines de la région de Minto. La première centrale thermique, construite à Grand Lac pour alimenter la ville de Fredericton et l'usine de coton à Marysville, entre en service dès 1931. Cette centrale, qui consommait environ 20 000 tonnes de charbon par an, offrait également un débouché stable pour l'industrie houillère locale.

Cette décennie connaît aussi une certaine croissance du réseau de distribution résultant de la construction de nouvelles lignes et de

Pose de la ligne de Grand Lac à Marysville/Fredericton en 1931

l'acquisition d'autres réseaux. En 1930, la International Paper Company construit une ligne de transport de la centrale de Grand-Sault à son usine à Dalhousie. La Commission profite de l'occasion pour acheter l'électricité excédentaire à cette compagnie et pour construire une ligne de Dalhousie à Belledune pour desservir la population habitant le long de la côte. Cette ligne entre en service en octobre 1932.

En 1934, la Commission achète les réseaux de distribution des villes de Newcastle et de Chatham. Il s'agissait de réseaux municipaux alimentés par la Bathurst Company Limited, un fabricant de papier qui exploitait une centrale hydro-électrique à Nepisiguit Falls. À ce moment, la Commission disposait de gros surplus

Louise Glennie, secrétaire-trésorière et directrice de la Grand Manan Light and Power Company. Mlle Glennie était aussi la secrétaire de A. A. Dysart, président de la Commission et premier ministre du Nouveau-Brunswick

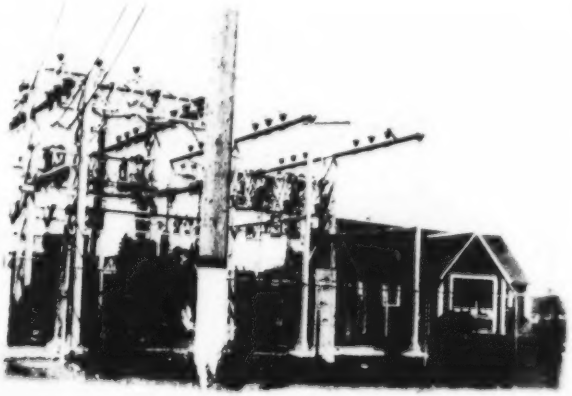

Sous-station construite à Devon en 1931 pour desservir Fredericton

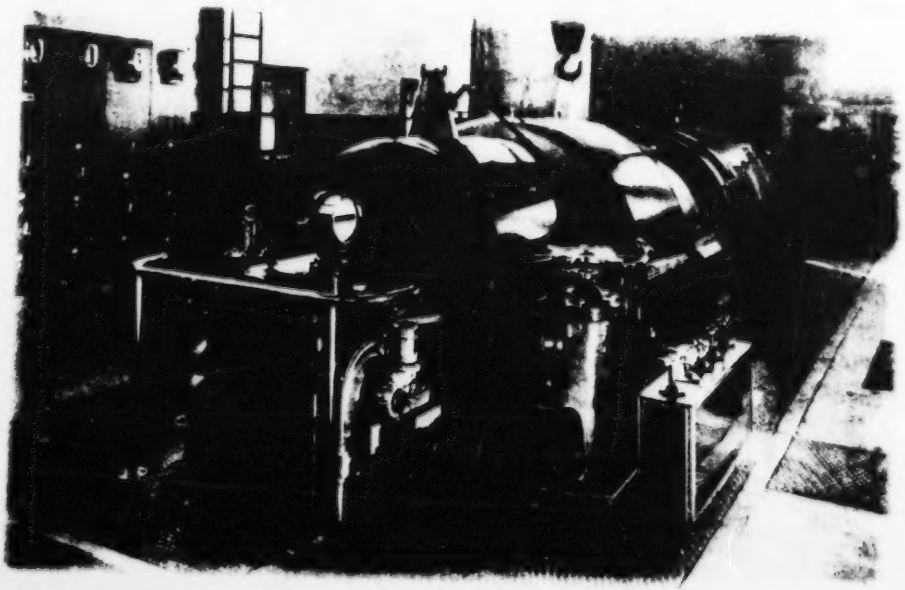

La tranche 3 de la centrale de Grand Lac

d'électricité à cause de la mise en service de la nouvelle centrale de Grand Lac. Elle a donc rapidement bâti une ligne allant de Grand Lac à Nelson-Miramichi pour alimenter Newcastle et Chatham.

En 1936, on aménage une nouvelle tranche à Grand Lac qui accroît la demande pour le charbon de Minto, dont le prix était fixé par la Commission sous contrôle du gouvernement et par les fournisseurs de charbon. Mécontentes de ce prix, qui était de 2,70 $ la tonne, les compagnies de chemin de fer et les autres industries, par représailles, limitent leurs achats de charbon. Cette réduction de la demande cause une agitation

En 1938, les habitants de l'île de Grand Manan adressent une pétition à la Commission demandant à être alimentés en électricité 24 heures par jour. À l'époque, il n'y avait plus de lumière sur l'île après 11 heures du soir. La Commission y consent et achète à la Grand Manan Light and Power Company son usine électrique au diesel de Grand Harbour

Construction de la ligne de Grand Lac à Nelson-Miramichi. La passerelle sur la rivière Cains, 1935

ouvrière qui mène, en 1936, à la première grève des mineurs de Minto. La production de charbon chute et en 1937, les compagnies houillères ne sont pas en mesure de livrer le charbon nécessaire à l'alimentation de la centrale de Grand Lac.

La Commission est alors obligée d'acheter du charbon en Nouvelle-Écosse afin de continuer à exploiter cette centrale essentielle.

À la fin de la décennie, la demande de charbon commence à s'accroître et le prix payé aux producteurs à remonter. Les mineurs de Minto retournent au travail au rythme ordinaire quand les événements se déroulant en Europe annoncent le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

Des mineurs de Minto, vers 1935 (A.P.N.B. P37-293)

1940

les années quarante - les années de guerre

La Commission subit l'effet de la décision du gouvernement fédéral de fournir des installations pour l'entraînement de l'armée de l'air venant de l'Angleterre, du Canada et des autres pays du Commonwealth. Comme plusieurs bases sont établies au Nouveau-Brunswick, il faut assurer à chacune d'entre elles une alimentation en électricité, des lignes de distribution et des sous-stations. Employés de la Commission et équipes de l'armée de l'air travaillent côte à côte à la conception et à l'érection des lignes de distribution. Certains travaux sont exécutés en hiver quand le sol est gelé

Camp d'entraînement des armées du Commonwealth à Scoudouc, 1945 (Archives nationales du Canada, PA 178358)

La centrale de Chatham commence à produire 12 500 kilowatts d'électricité en 1948

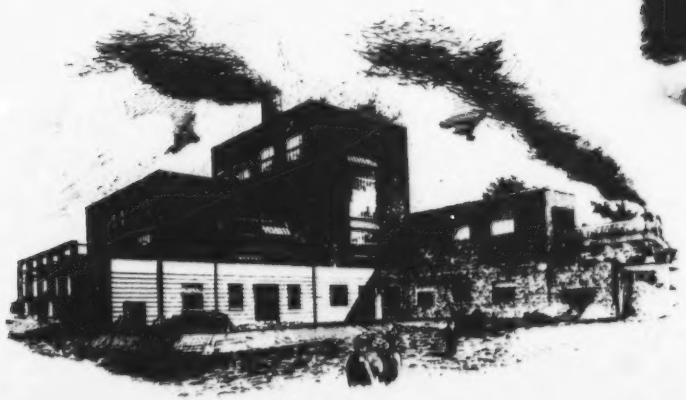

à quatre pieds de profondeur, ce qui rend le creusage des trous pour les poteaux difficile et peu confortable. L'addition de ces services, qui n'exigeaient aucun investissement et qui étaient payés aux tarifs courants, est très avantageuse pour la Commission et permet une expansion rapide des services après la guerre.

La fin de la seconde guerre mondiale signale le début d'une nouvelle ère de prospérité, caractérisée par un accroissement de l'activité économique et de la demande d'électricité. Un moyen rapide et peu coûteux d'alimenter les localités isolées en

Pendant la deuxième guerre mondiale, Ken Clark, un membre de la Réserve des Volontaires de la Marine Royale Canadienne, a dû interrompre son service continu au sein d'Énergie NB entre 1941 et 1945

En janvier 1948, la Commission achète la centrale de la rue Dock à une compagnie privée, la New Brunswick Power Company. La centrale de la rue Dock vers 1929

électricité est d'avoir recours aux générateurs diesel. C'est ainsi que les villes de St. Stephen, Andover, Campobello, Shippagan et Saint-Quentin jouissent de l'électricité au cours des années 1940. De même, on ajoute deux tranches à la centrale de Grand Manan, qui en comprenait déjà deux.

L'électricité pénètre ainsi dans toutes les villes et presque tous les villages du Nouveau-Brunswick. Il reste cependant de nombreuses régions rurales toujours privées de courant. Beaucoup de fermes du Nouveau-Brunswick tombent à l'abandon

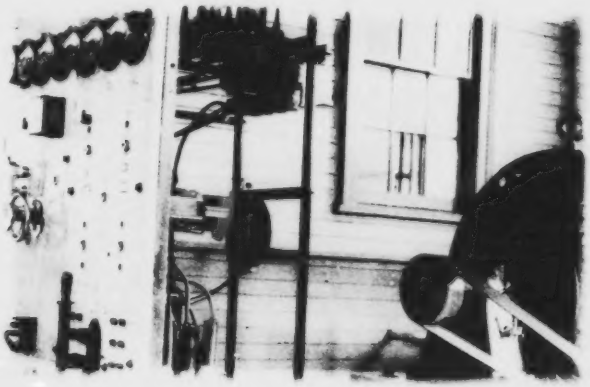

Générateur diesel de 50 kW installé à Saint-Quentin en 1940

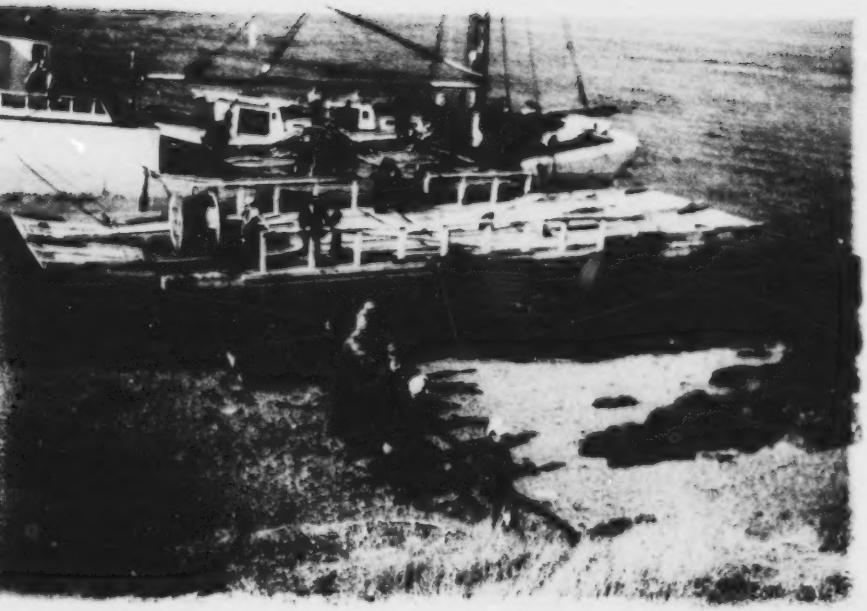

Depuis le placement du câble sous-marin entre Campobello et la terre ferme en mars 1948, le générateur diesel de l'île sert d'installation de réserve

après la guerre parce que les soldats démobilisés refusent de reprendre le travail manuel ingrat de la ferme. Pour inciter les travailleurs à retourner à l'agriculture, le gouvernement promet d'étendre le réseau de routes pavées et d'introduire un programme d'électrification rurale.

En raison de la croissance rapide des besoins électriques dans l'après-guerre et de la complexité croissante des techniques utilisées pour assurer une livraison fiable et sécuritaire du courant, il devient nécessaire de réorganiser la Commission et de changer son mode

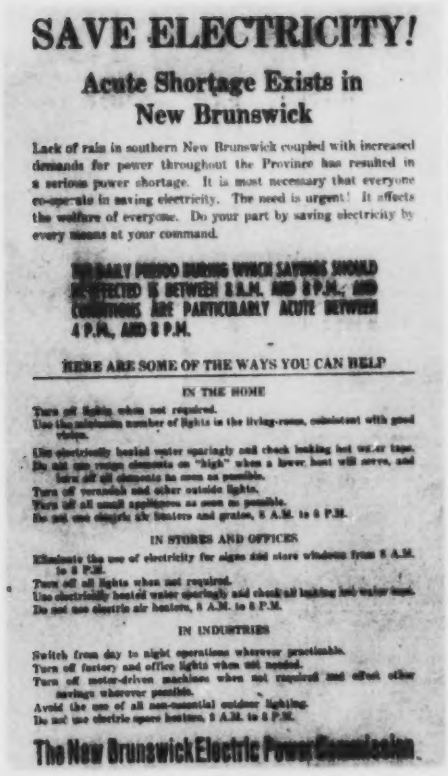

SAVE ELECTRICITY!

Acute Shortage Exists in New Brunswick

Lack of rain in southern New Brunswick coupled with increased demands for power throughout the Province has resulted in a serious power shortage. It is most necessary that everyone co-operate in saving electricity. The need is urgent! It affects the welfare of everyone. Do your part by saving electricity by every means at your command.

THE DAILY PERIOD DURING WHICH SAVINGS SHOULD BE EFFECTED IS BETWEEN 8 A.M. AND 8 P.M.; AND CONDITIONS ARE PARTICULARLY ACUTE BETWEEN 4 P.M. AND 8 P.M.

HERE ARE SOME OF THE WAYS YOU CAN HELP

IN THE HOME

Turn off lights when not required.
Use the minimum number of lights in the living-room, consistent with good vision.
Use electrically heated water sparingly and check leaking hot water taps.
Do not use range elements on "high" when a lower heat will serve, and turn off all elements as soon as possible.
Turn off verandah and other outside lights.
Turn off all small appliances as soon as possible.
Do not use electric air heaters and grates, 8 A.M. to 8 P.M.

IN STORES AND OFFICES

Eliminate the use of electricity for signs and store windows from 8 A.M. to 8 P.M.
Turn off all lights when not required.
Use electrically heated water sparingly and check all leaking hot water taps.
Do not use electric air heaters, 8 A.M. to 8 P.M.

IN INDUSTRIES

Switch from day to night operations wherever practicable.
Turn off factory and office lights when not needed.
Turn off motor-driven machines when not required and effect other savings wherever possible.
Avoid the use of all non-essential outdoor lighting.
Do not use electric space heaters, 8 A.M. to 8 P.M.

The New Brunswick Electric Power Commission

Annonce dans le journal conseillant aux abonnés d'économiser l'électricité, le 23 octobre 1947

Tranche diesel installée à Shippagan en 1948. À partir de 1950, elle n'est plus exploitée qu'en cas d'urgence. C'est le cas en 1956 quand une tempête de verglas particulièrement violente a sévi sur tout l'est de la province. Ward Black (à gauche) et Robert Vautour

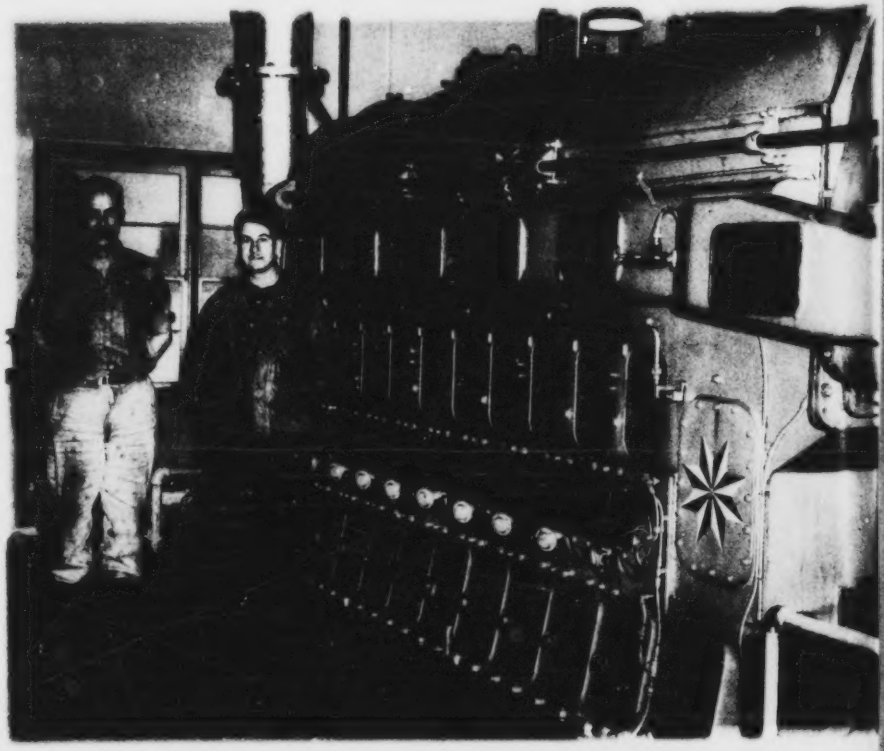

d'exploitation. À la fin de la décennie, l'effectif de la Commission compte 471 personnes et le siège social à Saint-Jean ne suffit plus aux besoins. Le président de la Commission, Gaspard Boucher, déclare que l'entreprise a besoin d'un nouvel édifice offrant des locaux plus spacieux. Comme la Commission a besoin de se rapprocher du siège du gouvernement, elle décide de construire les nouveaux bureaux à Fredericton. En octobre 1949, la Commission déménage au 237, rue King, à une centaine de mètres à l'ouest de l'Assemblée législative.

e nouveau siège social à
redericton, 1949

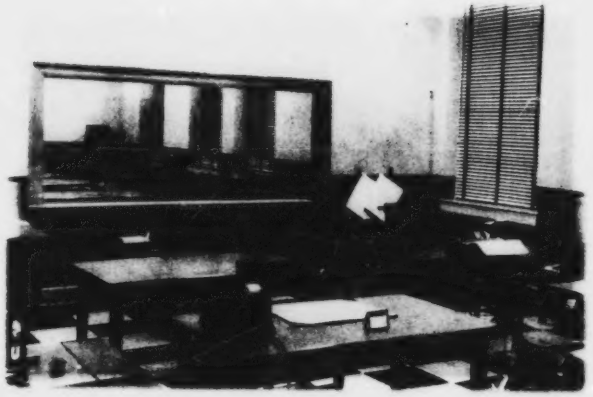

La salle des machines au siège social, 1949

1950

les années cinquante - l'ère des barrages

Les années 1940 ont été une période de croissance favorisée par la guerre. Au cours de la décennie suivante, la Commission se rend compte que, pour servir ses abonnés comme il convient et contribuer au progrès économique et social de la province, elle doit apporter des changements à sa structure et à ses modes d'exploitation.

À la fin des années 1940, les besoins d'électricité dépassent de beaucoup la capacité de la Commission à les satisfaire. Le problème est intensifié par une faible pluviosité qui réduit la capacité de production des centrales hydro-électriques. Pour la première fois depuis sa création, la Commission

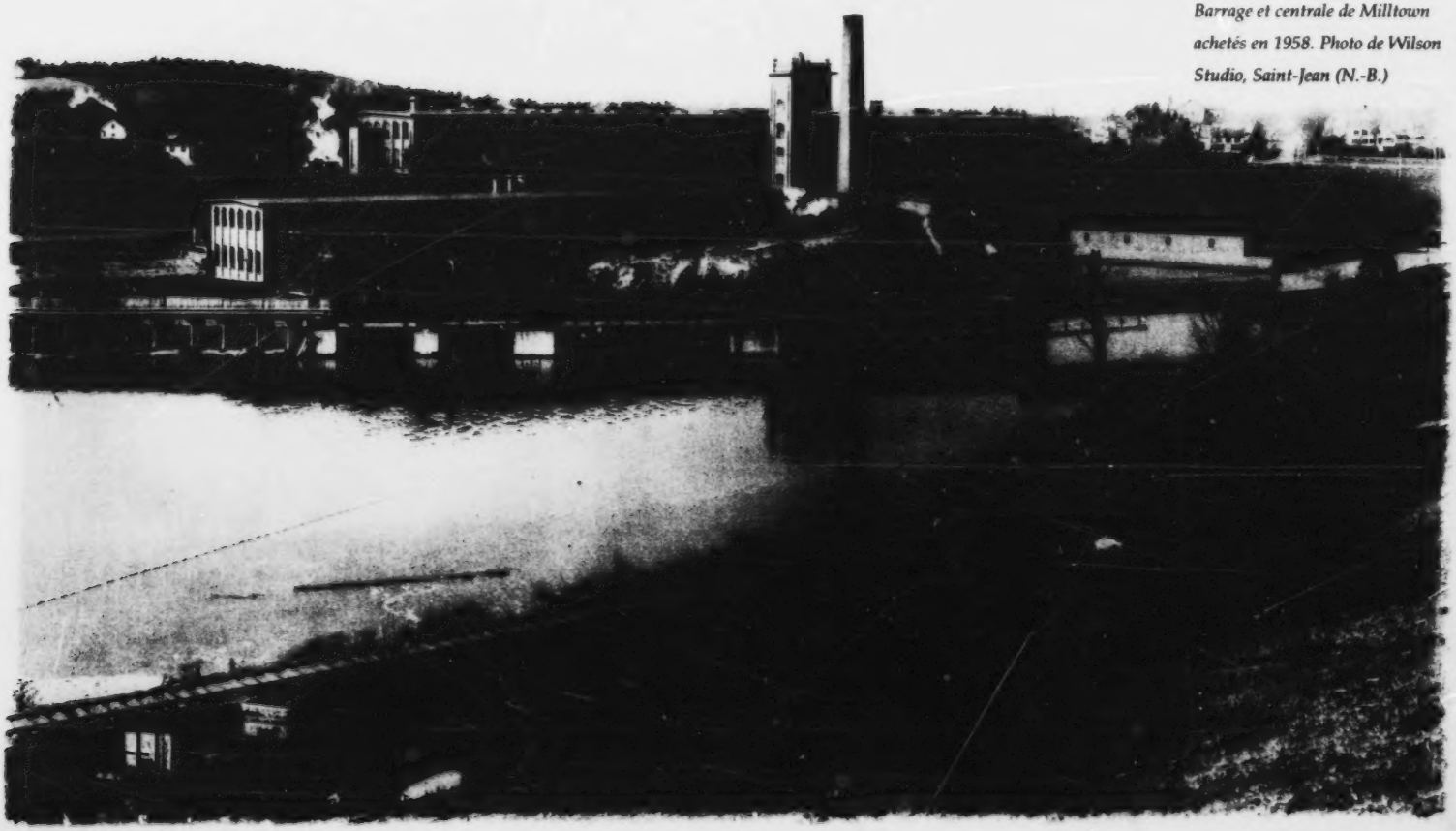

Barrage et centrale de Milltown achetés en 1958. Photo de Wilson Studio, Saint-Jean (N.-B.)

est obligée de rationner l'électricité, en particulier dans le comté de Carleton. Elle demande à la population de limiter sa consommation d'électricité entre quatre heures de l'après-midi et huit heures du soir. De toute évidence, le réseau a besoin d'accroître sa capacité de production. Une étude des possibilités d'aménagements hydro-électriques le long de la vallée du Saint-Jean indique plusieurs sites de barrages possibles. Le plus prometteur se trouve sur la rivière Tobique. On y construit un barrage et une centrale qui commence à produire de l'électricité en 1953.

L'inauguration du barrage de Tobique n'est pas la seule raison pour laquelle l'année 1953 est remarquable. Le changement qui l'a peut-

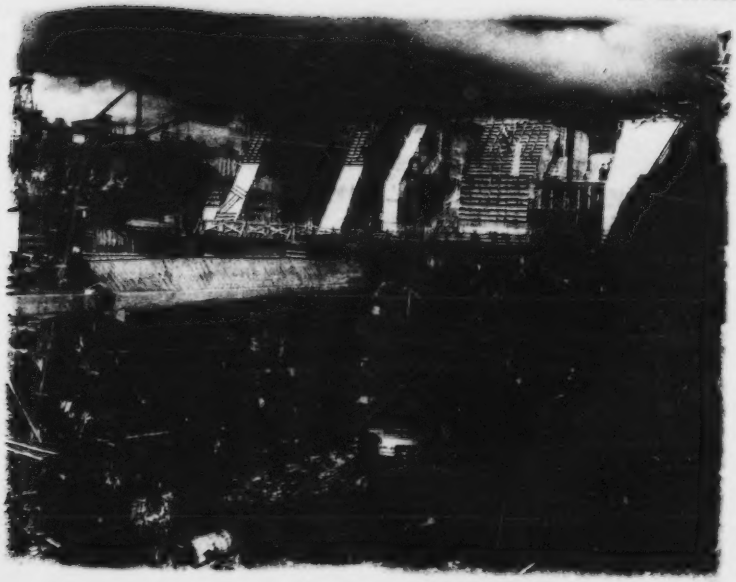

Construction du barrage de Tobique, 1951
Photo de R. H. Smith, Sackville (N.-B.) août 1951

Glen Kitchen démontre la façon de vérifier les gants de protection contre la haute tension au centre des services, 1959

être marquée le plus est la reconnaissance que pour alimenter les besoins du Nouveau-Brunswick en électricité de façon fiable et économique, il faut avoir des installations de production plus diverses et avancées. Avant les années 1950, l'énergie hydro-électrique représentait seulement une petite portion de la production électrique de la province, la plus grande partie provenant des centrales thermiques. Mais, alors que la Commission produisait déjà des quantités record de kilowatts pendant les années cinquante, les besoins maximums en période de pointe étaient tellement élevés qu'il fallait prévoir un parc intégré de centrales hydro-électriques et de centrales thermiques interconnectées.

Le 2 janvier 1956, une violente tempête de verglas frappe tout l'est de la province. Après dix jours de verglas et de grésil sans interruption, 423 milles de lignes de distribution et 10 milles de lignes de transport à 69 kV étaient au sol. Au plus fort de la tempête, 23 000 abonnés étaient privés d'électricité

Dégâts causés par le ver

Pendant les années 1950, les entreprises d'électricité du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard exploitaient leur réseau de façon entièrement isolée. À la fin de la décennie, le Nouveau-Brunswick prend l'initiative d'établir, pour la première fois dans la région, une interconnexion avec deux petites entreprises du Maine.

Il n'y avait pas que l'aspect exploitation qui était en transition. Vu l'expansion et la complexité accrue des activités de la Commission, il fallait changer la structure de l'organisation pour être en mesure de résoudre les questions

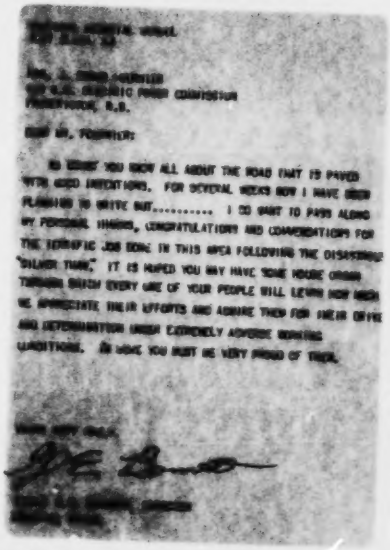

Lettre du directeur de la Regional Memorial School de Port Elgin remerciant les équipes qui ont effectué les réparations après la tempête de verglas

La centrale de Grand-Sault, achetée en 1959

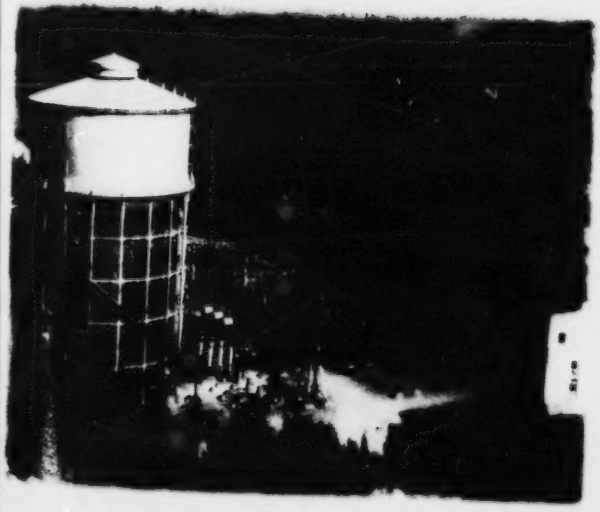

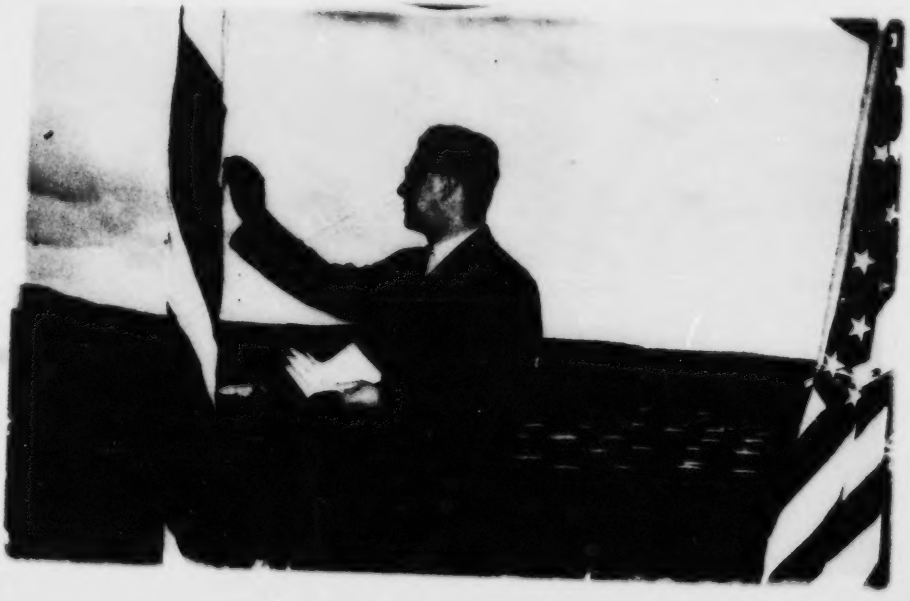

Le premier ministre Hugh John Flemming inaugurant la centrale de Beechwood, 1955

complexes inhérentes à sa croissance. Reginald Tweeddale, l'ingénieur en chef de la Commission, devient en 1957 le premier directeur général. Il assume la responsabilité de toutes les fonctions d'exploitation et rassemble les chefs de service en un comité de direction puissant pour s'occuper des questions essentielles comme la structure tarifaire, les expropriations et la stratégie de développement industriel.

En 1953, la Commission et sept sections locales de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, qui représentaient 400 employés, signent la première convention collective de l'entreprise.

Reginald E. Tweeddale, le premier directeur général, 19

H. C. Tracy, chef syndical, et l'hon. Edgar Fournier signant la première convention collective entre Énergie NB et les sections locales de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FAT), en 1953. Photo du Daily Gleaner, Fredericton (N.-B.)

Les finissants du premier programme de formation des monteurs de lignes, un cours d trois semaines, 1953

les années soixante - plus d'un milliard de kilowatts

1960

Entre 1960 et 1975, la demande provinciale globale augmente de 12 % par an, soit à un taux très supérieur à la moyenne nationale. La Commission doit donc accroître sa production pour satisfaire les besoins en hausse constante créés par la croissance de la population et l'évolution du secteur industriel.

L'expansion industrielle, surtout dans le sud de la province, exigeait une alimentation en électricité stable, condition essentielle du progrès et de la prospérité de la province. La Commission commence donc en 1959 à construire une nouvelle centrale

Les premiers camions à nacelle arrivent au dépôt du chemin de fer de Fredericton, novembre 1962

thermique à Courtenay Bay, à proximité de la Saint John Shipbuilding Company. Courtenay Bay est la première centrale thermique à haute température et à haute pression de la Commission. La première tranche, d'une puissance de 50 000 kilowatts, entre en service en décembre 1960, suivie, cinq ans plus tard, d'une deuxième tranche et, en septembre 1966, d'une troisième tranche d'une puissance de 100 000 kilowatts.

En 1965, l'entreprise met en route à

Arthur J. O'Connor, nommé directeur général en 1967 et président en 1986

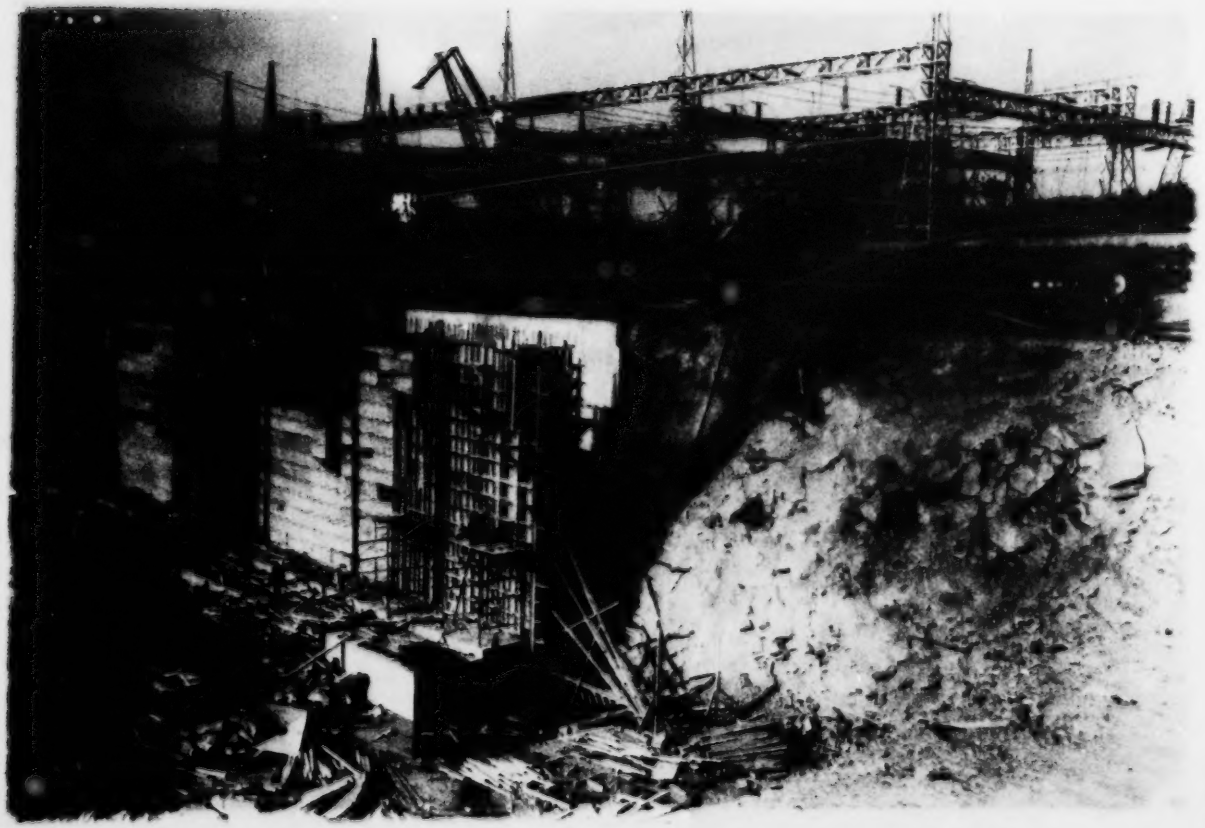

La centrale de Courtenay Bay en construction, 1965

Mactaquac, à 12 milles en amont de Fredericton, le plus gros projet de construction jamais entrepris dans la province, un barrage en terre avec des ouvrages de déversement en béton situé sur le fleuve Saint-Jean et coûtant 128 millions de dollars. Le barrage crée un lac de 60 milles de long dont le niveau était 130 pieds au dessus du niveau initial du fleuve. La centrale est conçue de façon à pouvoir ajouter 600 000 kilowatts au réseau en plusieurs étapes prévues. Les trois premières tranches

1964 est l'année de fondation du Club des 25 ans. Mlle Louise Glennie, la première présidente du club. Debout à l'arrière, Herb Steeves, secrétaire-trésorier (à gauche) et Walter Allen, vice-président

La nouvelle salle des ordinateurs en 1961. L'infrastructure administrative moderne mise en place pendant les années 1960 devait s'appuyer sur des systèmes de gestion plus sophistiqués. La transition des méthodes de comptabilité traditionelles à la comptabilité électronique a été un des points saillants de l'année financière 1961

entrent en exploitation en 1968.

Les besoins en électricité du nord de la province connaissaient aussi une croissance rapide. Pour les satisfaire, la Commission construit la centrale de Dalhousie qui, à partir de septembre 1969, commence à fournir 100 000 kilowatts d'électricité au réseau.

La Commission, comme les autres entreprises d'électricité, se conformait, dans sa planification, au principe stipulant que la capacité de production de toute nouvelle centrale ne doit pas dépasser le dixième de la production globale du réseau. Les années

Le centre des services de Marysville, inauguré en 1968. L'expansion continue des stocks exigeait des locaux plus spacieux. La section magasins du centre des services a été détruite par un incendie en octobre 1981 et reconstruite au cours de l'été 1983

Croquis de la tranche 1 de la ce de Dalhousie

1960, cependant, marquent la reconnaissance des bénéfices découlant de l'interconnexion d'une entreprise avec les réseaux voisins. Ces bénéfices résultent du fait que le coût du kilowatt produit dans une centrale d'une grande puissance est inférieur au coût du kilowatt produit dans une centrale de puissance moindre, et que, grâce aux interconnexions, une entreprise peut construire des centrales plus puissantes et, par conséquent, réaliser des économies d'échelle.

Robert Stanfield inaugure la première interconnexion avec la Nouvelle-Écosse le 21 septembre 1960

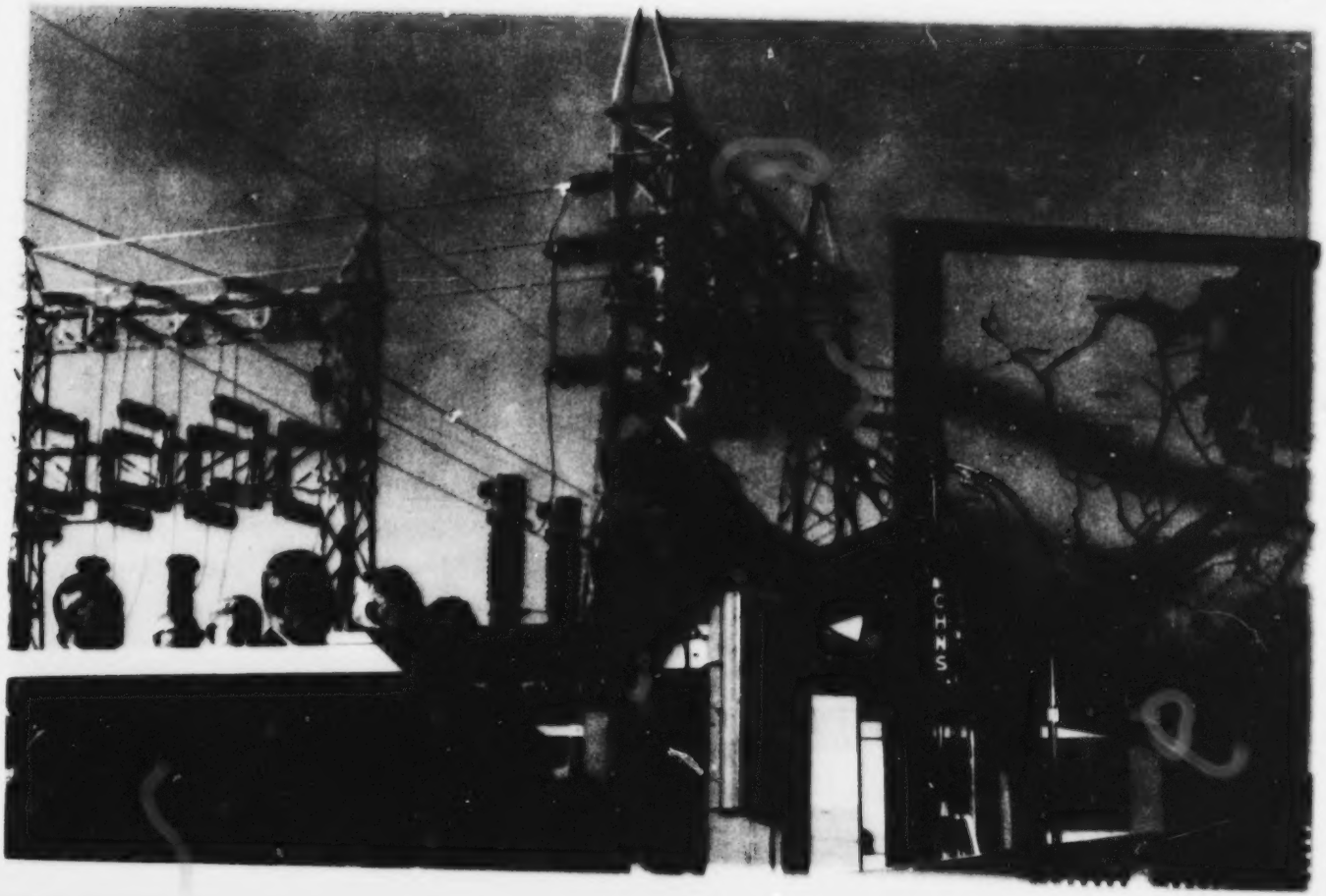

les années soixante-dix - la crise de l'énergie

L'aménagement des interconnexions a un effet immédiat sur l'entreprise. Par exemple, la conclusion d'un contrat avec les entreprises de la Nouvelle-Angleterre permet la construction de trois tranches de 335 mégawatts à Coleson Cove. Cette nouvelle centrale devient la plus puissante du réseau de la Commission. De conception plus souple, elle peut brûler du mazout, ce combustible étant, après la deuxième guerre mondiale, disponible en abondance et à bon marché. Les travaux commencent en 1972 et se terminent en janvier 1977, année de la mise en exploitation commerciale des trois tranches.

La construction de Coleson Cove coïncide avec la crise énergétique mondiale qui fait grimper le prix du baril de pétrole en une escalade vertigineuse de 3 $ en 1972 à 37 $ dix ans plus tard. Face à l'instabilité du marché du pétrole, le gouvernement fédéral garantit des prêts de jusqu'à 50 % des frais d'immobilisations requis pour la construction de la première

La centrale de Coleson Cove. Photo de Wilson Studio, Saint-Jean (N.-B.)

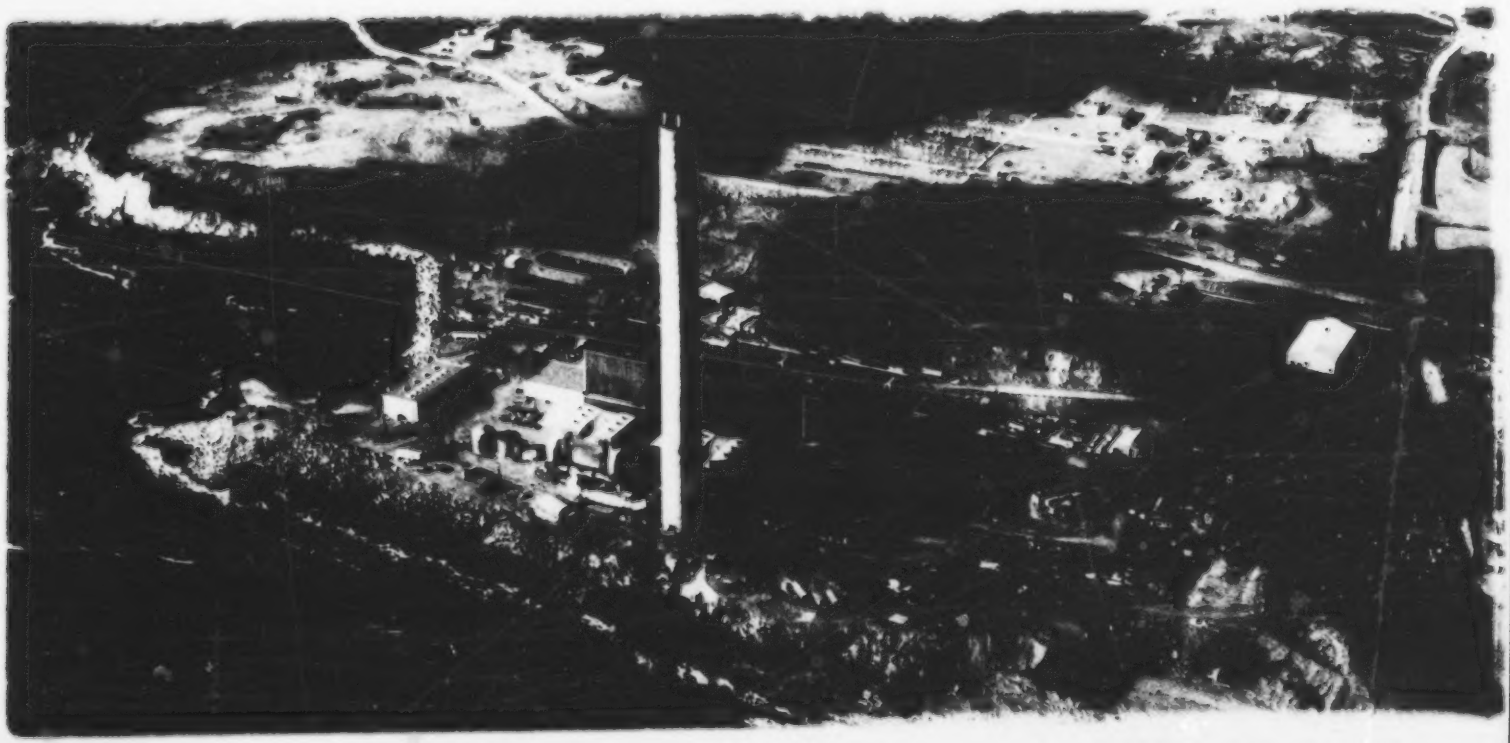

tranche nucléaire dans une province donnée, et ceci à un taux d'intérêt favorable fixé par le gouvernement fédéral.

Le Nouveau-Brunswick envisageait de construire une centrale nucléaire dès les années 1950. Lors d'une réunion de district à Saint-Jean en novembre 1956, Reg Tweeddale, alors ingénieur en chef adjoint, avait dit que l'énergie atomique s'avérait une source d'énergie possible pour la province. De fait, des représentants de la Commission se rencontraient chaque année avec des officiels de Chalk River pour se tenir au courant des progrès dans le domaine nucléaire. Tweeddale a dit à l'assistance que "d'ici quinze ans, probablement, l'énergie nucléaire sera un facteur essentiel qui permettra de rentabiliser l'exploitation des centrales hydroélectriques dans les provinces maritimes."

La tranche 2 de Dalhousie. Elle est conçue pour une alimentation au charbon mais peut facilement être convertie au mazout

Malgré le désir des ingénieurs de la Commission de se lancer dans cette nouvelle technologie, la planification sérieuse n'a commencé que pendant les années 1970. Le site de Point Lepreau l'emporte sur vingt autres sites proposés à cause de sa proximité de la baie de Fundy, qui assurait un approvisionnement en eau profonde et relativement libre de glace pour le système de refroidissement de la centrale. La construction commence en mai 1975 et se termine en 1981. En période de pointe, 3300 travailleurs s'affairaient à la réalisation du projet.

Étant donné l'instabilité du marché du pétrole au cours de la décennie 70, il était très difficile de prévoir la meilleure façon de satisfaire les besoins futurs d'électricité. Une des options s'offrant à l'entreprise consistait à acheter de l'hydro-

Arrivée de la calandre de la centrale de Point Lepreau, 1977

électricité dont Hydro-Québec disposait en surplus en raison de l'aménagement récent de Churchill Falls. Avant de pouvoir adopter cette option, il y avait cependant un problème à résoudre: la difficulté d'importer de l'électricité du Québec sans nuire aux réseaux des entreprises interconnectées de l'est de l'Amérique du Nord dont la Commission faisait partie, étant donné ses interconnexions avec l'état du Maine. Le problème technique est résolu par l'installation en 1972 du premier poste convertisseur à courant continu à haute tension à semi-conducteurs. Ce poste, situé à Eel River au Nouveau-Brunswick, était le premier de ce genre à être mis en exploitation au monde.

Une autre possibilité était de convertir les centrales thermiques existantes pour leur permettre de brûler du charbon aussi bien que du mazout. Dorénavant, les tranches sont donc conçues de façon à pouvoir être alimentées par plus d'un combustible ou par une combinaison de

Capteurs d'énergie solaire et génératrice éolienne à Shediac

combustibles.

Parallèlement à la hausse des prix du pétrole, les économies d'énergie et la protection de l'environnement connaissent un regain d'intérêt. L'ensemble de ces facteurs donne donc l'impulsion à la réalisation de plusieurs projets novateurs. Un d'entre eux consiste à élever des truites et du saumon de l'Atlantique dans des étangs creusés dans le dépôt de cendres et chauffés par l'eau chaude venant de la centrale de Grand Lac. Cette expérience en aquiculture a un tel succès qu'elle encourage l'aménagement, en 1984, d'une seconde installation d'élevage du poisson à Mactaquac. D'autres sources d'énergie faisaient aussi l'objet d'études, tant pour réduire la dépendance du Nouveau-Brunswick à l'égard du pétrole importé que pour trouver une technique de production électrique moins nuisible à l'environnement.

La crise énergétique cause une récession en Amérique du Nord qui soulève les préoccupations

Installations d'élevage du poisson à Grand Lac

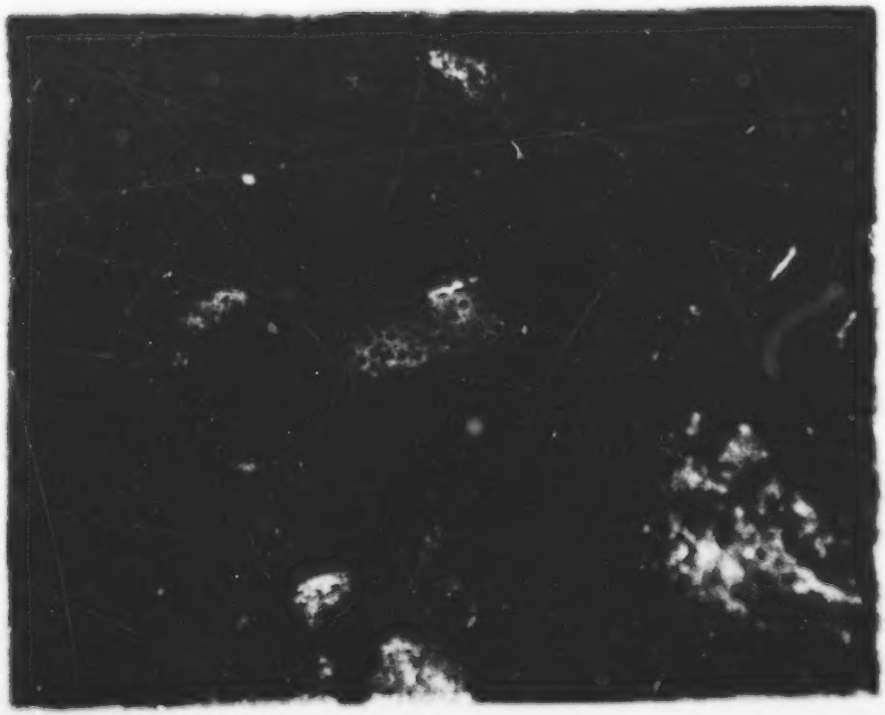

des employés en matière de protection salariale. Conscientes de ce fait, les compagnies accordent de nouveaux avantages sociaux à leurs employés. Pendant la décennie, le régime d'avantages sociaux de la Commission subit deux changements importants: en 1975, la prestation du régime d'assurance-vie passe d'un montant forfaitaire à quatre fois le salaire de l'employé et un régime de prestations d'invalidité à long terme entre en vigueur.

Pendant les années 1970, La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, décide de changer sa raison sociale et son symbole corporatif pour qu'ils correspondent mieux à un mode d'exploitation moderne. Elle adopte donc un nouveau symbole, des flèches en rotation, et une raison sociale bilingue "Énergie NB Power". Le nouveau symbole, utilisé pour identifier Énergie NB sur tout le matériel, du papier à lettres aux véhicules en passant par les casques de sécurité, devient synonyme de l'électricité au Nouveau-Brunswick.

Dana Ellison examine la collection du musée du Club des 25 ans à la centrale de Mactaquac, 1979

1980

les années quatre-vingt - l'ère nucléaire

L'aspect le plus mémorable des années 1980 est l'entrée d'Énergie NB dans l'ère nucléaire signalée par l'inauguration de la centrale nucléaire de Point Lepreau. La décennie est aussi caractérisée par un nouvel essor des interconnexions et des contrats d'exportation avec les autres entreprises, l'intégration des sources de charbon du Nouveau-Brunswick pour accroître la fiabilité de l'approvisionnement, la mise en branle de nouveaux programmes de recherche et de développement, l'informatisation des opérations d'Énergie NB et la mise en relief des économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

En 1980, la puissance installée globale de la Commission se chiffrait à plus de 2 500 000 kilowatts produits par six

Grue à benne traînante "Maid Marion" de 50 m³

La première grue à benne traînante dans les charbonnages de Minto, vers 1914. Elle appartenait à la Rothwell Mining Co.

centrales hydro-électriques, six centrales thermiques, une centrale diesel et une tranche à turbine à combustion. C'est en décembre 1981 que se termine la construction de la centrale nucléaire de Point Lepreau. Énergie NB consacre l'année 1982 à la mise à l'essai progressive de la tranche. En février 1983, elle démarre le premier Candu 600 du monde. Très peu de temps après, la centrale commence à alimenter plus de 30 % des besoins de la province en électricité, en plus de consacrer un tiers de sa production à des exportations.

Le succès de l'interconnexion de Eel River, combiné à la nécessité de renforcer la capacité de transport de la région nord-ouest de la province, conduit Énergie NB à négocier l'aménagement au nord d'Edmundston d'une

epreau en exploitation.
le Tom Bochsler, Mainway
Burlington (Ontario)
-51

En 1988, le nouveau centre de conduite du réseau de Marysville est mis en service. Ces installations servent à la gestion des ventes et des achats par le biais des interconnexions et à la distribution de l'électricité aux abonnés domestiques, commerciaux et industriels de la province

seconde interconnexion CCHT importante avec Hydro-Québec. La réalisation de ce projet, achevé en 1985, double la capacité d'échange avec le Québec et ajoute 400 km de lignes à 345 kV au réseau de transport à haute tension.

Pendant la décennie, les rapports d'Énergie NB avec le secteur charbonnier de la province changent aussi. En 1986, Énergie NB fait l'acquisition de NB Coal. Les gisements de Minto, exploités depuis plus de 350 ans, sont probablement les plus anciennes mines de charbon de l'Amérique du Nord encore en exploitation. Les mines sont coûteuses à exploiter et le charbon a une très forte teneur en soufre, ce qui crée des préoccupations environnementales. L'entreprise étudie donc de nouvelles techniques de combustion pour

Frank Brittain, des Services techniques centraux, en train de mesurer le taux d'émissions dans la cheminée de la centrale de Chatham

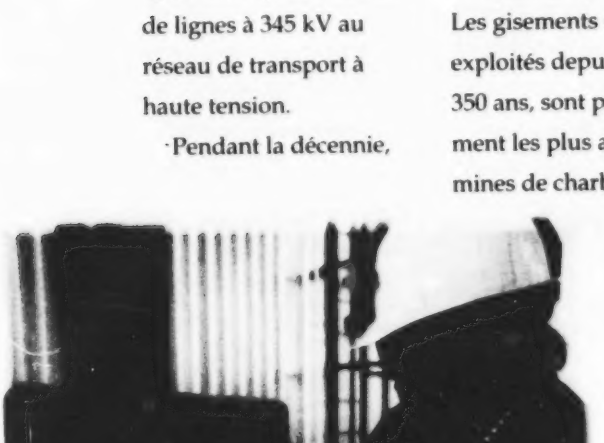

Brian releve comp sert d pour enreg conso électr domi distr Fred

réduire les émissions de dioxyde de soufre des centrales alimentées au charbon.

Au cours des années 1980, l'entreprise axe ses efforts sur les activités de recherche et de développement. Le succès des essais de combustion sur lit fluidisé circulant à la centrale de Chatham permet à Énergie NB de diversifier les combustibles utilisés dans ses centrales et de mettre à l'essai des combustibles à faible pouvoir calorifique. Cette technologie de pointe utilise le calcaire pour capter les gaz qui produiraient des pluies acides s'ils étaient émis dans l'atmosphère.

Dès 1983, il était évident que le vieil édifice du siège social ne suffisait plus à une entreprise en pleine expansion. C'est cette année que les employés déménagent dans l'édifice voisin récemment construit par

Débarquement d'un chargement d'Orimulsion™ à Dalhousie

Cathy Cornfield, technologiste en chimie au laboratoire de la centrale de Coleson Cove, analyse un échantillon d'effluents

la Banque de Montréal. Trois ans après, Énergie NB exerce son option d'achat et devient propriétaire de l'édifice. L'ancien siège social est alors réservé à l'équipe de réalisation des projets.

Au début des années 1980, Énergie NB s'embarque dans un programme à long terme d'application de systèmes informatiques pour améliorer le rendement et faciliter l'accès aux données. Dans ce but, la Commission installe un système de bureautique comprenant le courrier électronique, le traitement de texte, les tableurs, le graphisme d'affaires et l'accès aux données de gestion et de projet. Dans le cadre de ce système, les centrales et les districts sont reliés à une unité centrale installée au siège social. Les progrès

Le nouveau siège social au 515, rue King à Fredericto

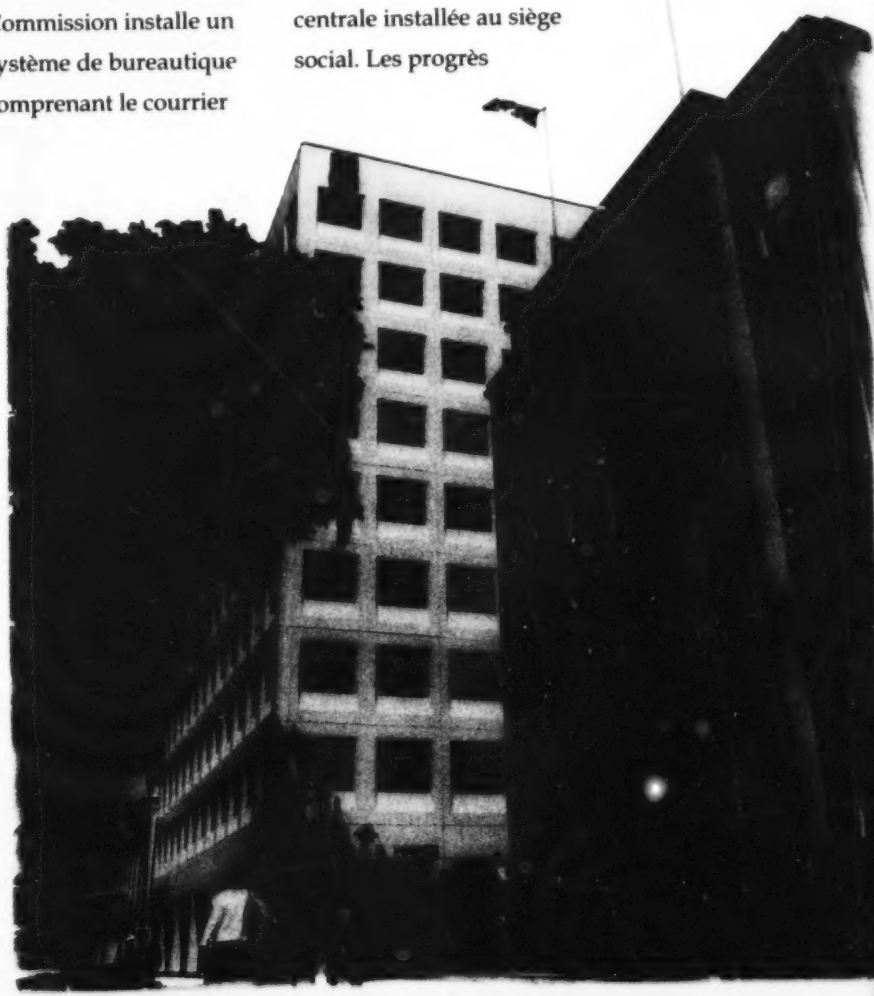

Henry Bielecki, chef de centrale, examine une tomate cultivée dans une serre chauffée à l'aide de la chaleur résiduelle de la centrale de Grand Lac. L'eau des condenseurs, qui coule le long du toit de la serre, fournit une chaleur d'appoint qui réduit les frais de chauffage d'un tiers par rapport aux méthodes de chauffage classiques. La serre est louée à bail à un entrepreneur privé

technologiques produisent des améliorations dans le contrôle des stocks et la conception assistée par ordinateurs, deux domaines qui jouent un rôle essentiel dans les fonctions construction et entretien.

À l'heure actuelle, où une pression croissante s'exerce sur les sources d'énergie non renouvelables, il est essentiel d'utiliser l'énergie de façon optimale. Pendant les années 80, Énergie NB entreprend des activités visant à promouvoir les économies d'énergie. Elle offre par exemple aux abonnés des secteurs domestique, commercial et industriel de l'aide technique et financière pour accroître le rendement énergétique des installations.

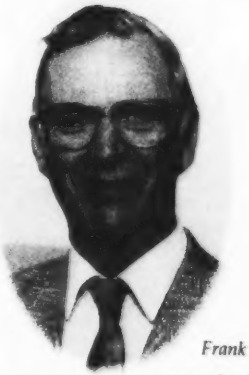

Frank MacLoon, nommé président en 1989

La rue Water à St. Andrews avant et après la pose du câblage souterrain. Photos de Charles Mason, St Andrews (N.-B.)

1990 les années quatre-vingt-dix et au-delà

Cette année marque le 70e anniversaire d'Énergie NB. L'entreprise a connu beaucoup de changements au cours de ces soixante-dix années. Il en est de même des attentes du public au sujet de la façon dont Énergie NB doit fournir l'électricité, un service essentiel aux Néo-Brunswickois. Certaines attentes, cependant, n'ont guère changé: Énergie NB doit fournir une alimentation fiable en électricité à un prix modéré, valoriser la protection de l'environnement et promouvoir les économies d'énergie.

Énergie NB a amorcé plusieurs projets de construction majeurs dans toute la province. De leur réalisation dépend la possibilité de satisfaire la demande croissante d'électricité pendant les années 90 et au-delà. La construction de la centrale de 450 MW de Belledune est en cours. Un gros contrat prévoyant l'achat de cinq turbines à combustion de grosse puissance a été récemment attribué pour les centrales de Millbank et Ste-Rose. Plusieurs programmes de recherche et développement et de formation sont en cours dans la région de Saint-Jean.

Malgré la nécessité d'exploiter de nouvelles sources de production électrique pour satisfaire la demande électrique de la province, il est également vital de continuer à protéger l'environnement comme il se doit.

Construction de la centrale d
Belledune, 1990

L'excellence technique dans le domaine de la production électrique est une tradition chez Énergie NB, tout comme l'innovation dans la protection de l'environnement. Énergie NB s'est efforcée de résoudre les questions environnementales au fur et à mesure qu'elles se sont présentées. L'entreprise assume ses responsabilités dans la réduction des émissions de ses centrales thermiques. Elle a installé des systèmes de contrôle environnemental pour éliminer les particules en suspension et pour contrôler les émissions atmosphériques de ses installations. Elle s'est engagée à respecter les objectifs de l'entente provinciale-fédérale sur la réduction des émissions de dioxyde de soufre. De plus, Énergie NB installe un épurateur à la centrale de Belledune pour réduire les émissions de SO_2.

Il est rarement reconnu que les mesures d'économies et d'efficacité énergétiques jouent toutes deux un rôle important dans le processus de planification environnementale. Dans le passé, Énergie NB a offert un certain nombre de programmes d'économies d'énergie qui avaient pour but d'aider les abonnés à accroître le rendement énergétique de leur maison et de leurs établissements. Par exemple, le programme d'économies d'énergie et d'améliorations électriques (PEAE), qui

Usage commun des installations - des balbuzards font leur nid au sommet d'un poteau électrique

vise à promouvoir l'isolation et les améliorations électriques, a consenti des prêts d'un montant total de plus de 7 millions de dollars. Au printemps 1990, Énergie NB a lancé le premier de ses programmes "Éner-Sage". Dans le cadre du volet "Vérifications énergétiques à domicile", un conseiller en énergie compétent fait une vérification gratuite du bilan énergétique du domicile et donne des conseils au propriétaire sur la façon d'économiser l'énergie. Jusqu'ici, quelque 1700 vérifications ont été effectuées dans la province. La valeur des investissements dans les mesures d'économies d'énergie effectués dans la province sous l'impulsion des programmes offerts ou soutenus par Énergie NB se montait à près de 50 millions de dollars.

Énergie NB s'efforce aussi de faire face aux défis des années 1990 dans le milieu de travail. Le programme d'Équité en matière d'emploi a pour but de repérer et de corriger les injustices au travail. Si les femmes et les membres des minorités visibles ne pénètrent que graduellement dans les métiers non traditionnels, ces groupes ont, par contre, fait de gros progrès dans les professions au cours des cinq dernières années. Le nombre de femmes dans les domaines des

Surveillant, Planification, John Thériault et son fils John Abraham Thériault II assistent à l'inauguration du Woodhog 1, une barge qui sert à dégager le réservoir de Mactaquac des débris flottants

ressources humaines, de l'informatique, de la comptabilité, des relations publiques, de l'approvisionnement et de l'immobilier s'est accru de 35 %. Le programme d'Équité en matière d'emploi d'Énergie NB entrera dans une phase importante avec la mise en place d'un programme d'équité salariale, c'est-à dire de paiement d'un salaire égal pour travail de valeur égale. Les autres défis à relever au travail comprennent les horaires flexibles, les garderies, les congés de paternité et l'établissement de régimes d'avantages sociaux et médicaux répondant aux besoins des employés.

À chaque décennie depuis 1920, Énergie NB a dû relever de nouveaux défis, même si l'objectif d'assurer des services électriques fiables et sécuritaires aux habitants du Nouveau-Brunswick n'a pas changé. Les défis du passé, quelque difficiles qu'ils aient été, ont tous été relevés par des employés convaincus de l'importance de leur contribution à la fourniture du service électrique à toute la province. Les défis peuvent être plus complexes à l'heure actuelle qu'aux époques précédentes, mais le dévouement du personnel et son engagement à l'égard du service à la clientèle n'ont pas faibli.

Heather Gomez, coordinatrice du programme d'équité salariale

centrales d'Énergie NB

Centrale	Type de centrale	Mise en service	Premier propriétaire	Année d'achat par Énergie NB	Mise hor service
Saint-Jean (rue Dock)	Thermique (charbon)	vers 1893	Consolidated Electric	1948	1976
Milltown	Hydraulique	1911	Canadian Cottons Ltd.	1958	s.o.
Kouchibouguac	Hydraulique	1917	Richibucto & Rexton Power Company	1939	1953
Musquash	Hydraulique	1922	Énergie NB	s.o.	s.o.
Grand-Sault	Hydraulique	1928	St. John River Power Co.	1959	s.o.
Grand Manan	Diesel	1929	Grand Manan Light & Power Company	1939	s.o.
Grand Lac I	Thermique (charbon)	1931	Énergie NB	s.o.	1967-76
Saint-Quentin	Diesel	1940	Énergie NB	s.o.	1957*
Saint Stephen	Diesel	1946	Maritime Electric Co. Ltd.	1947	1952*
Andover	Diesel	1948	Énergie NB	s.o.	1951*
Campobello	Diesel	1948	Énergie NB	s.o.	1951
Chatham	Thermique (charbon/mazout)	1948	Énergie NB	s.o.	s.o.
Shippagan	Diesel	1948	Énergie NB	s.o.	1951*
Grand Lac II	Thermique (charbon)	1952	Énergie NB	s.o.	s.o.
Tobique	Hydraulique	1953	Énergie NB	s.o.	s.o.
Beechwood	Hydraulique	1957	Énergie NB	s.o.	s.o.
Courtenay Bay	Thermique (mazout)	1961	Énergie NB	s.o.	s.o.
Sisson	Hydraulique	1965	Énergie NB	s.o.	s.o.
Mactaquac	Hydraulique	1968	Énergie NB	s.o.	s.o.
Dalhousie	Thermique (mazout/charbon)	1969	Énergie NB	s.o.	s.o.
Moncton	Turbine à combustion	1971	Énergie NB	s.o.	s.o.
Coleson Cove	Thermique (mazout)	1976	Énergie NB	s.o.	s.o.
Point Lepreau	Thermique (nucléaire)	1983	Énergie NB	s.o.	s.o.
Grand Manan	Turbine à combustion	1989	Énergie NB	s.o.	s.o.

* *Mise hors service mais gardée en réserve pendant des périodes de durée variable*